



CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

AFFICHÉ LE  
10/04/2025

LISTE DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- ✓ En exercice : 19
- ✓ Présents : 13 puis 14

Convocation du 28/03/2025  
Affichée le 28/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DARRICARRÈRE, Maire d'URCUIT.

PRÉSENTS :

MM. DARRICARRÈRE Raymond – CAUSSADE Corinne – LABARTHE Jean-Marc – ELGOYEN-HARITCHET Valérie – LESCARRET Didier – AINCIART Cécile (*à partir de la délibération n°3*) – LEMBURE Elodie – SORHOUEY Frédéric – VIAU Cyril – MAISONNAVE Pierre – SAPPARRART Philippe – TOURON Françoise – HARISMENDY Josiane – YANCI Laurent.

PROCURATIONS :

Mme BELAIR Nadia à M. LABARTHE Jean-Marc.  
M. ESQUERMENDY Mikel à M. LESCARRET Didier.  
Mme HAROSTEGUY Laure à Mme ELGOYEN-HARITCHET Valérie.  
Mme AINCIART Cécile à Mme LEMBURE Elodie (*jusqu'à la délibération n°2 incluse*).

EXCUSÉS :

Mme GOURGUES Karine.  
M. BIDEGARAY Barthélémy.

N°	OBJET	VOTE
01	Compte financier unique 2024 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».	UNANIMITE
02	Affectation du résultat 2024 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».	UNANIMITE
03	Compte financier unique 2024 – Budget principal	UNANIMITE
04	Affectation du résultat 2024 – Budget principal.	UNANIMITE
05	Erremunteguy – Autorisation de programme.	UNANIMITÉ
06	Taux des taxes locales 2025.	UNANIMITE
07	Budget primitif 2025 – Budget principal	UNANIMITÉ
08	Budget primitif 2025 – Budget annexe « Vente caveaux cimetièrè ».	UNANIMITÉ
09	Subvention complémentaire au CCAS – 2025	UNANIMITE
10	Forfait communal année scolaire 2024/2025	UNANIMITE
11	Création d'emplois saisonniers d'animateurs en CEE – Vacances de printemps 2025	UNANIMITE

12	Convention CAF – Avenant Bonus CTG BAFA Mesures nouvelles COG	<b>UNANIMITE</b>
13	Convention CAF – Promeneurs du Net 64 – 2025/2026	<b>UNANIMITE</b>
14	Erremunteguy – Bail emphytéotique administratif inversé avec l'EPFL Pays Basque.	<b>UNANIMITE</b>
15	Erremunteguy – Convention de prestation d'accompagnement de la Commune d'URCUIT par la Chambre de commerce et d'industrie Bayonne Pays Basque	<b>UNANIMITE</b>
16	Incorporation de biens sans maître	<b>UNANIMITE</b>

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil Municipal n'ayant plus de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 21h10.

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire d'URCUIT dans le délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois valant décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de PAU – 50 Cours Lyautey, CS 50543, 64010 PAU Cedex – via la plateforme Télérecours citoyen dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.*

*Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent.*

*Publié sur le site internet de la Commune d'URCUIT et affiché sur la borne numérique de la Mairie le*

URCUIT, le 09/04/2025

Le Maire,  
Raymond DARRICARRÈRE